

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU 16 DECEMBRE 2021**

**Date de convocation** 29/11/2021 L'an deux mille vingt et un, le six décembre, à dix-huit heure trente minutes, la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la  
**Date d'affichage** 29/11/2021 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur, après avoir été légalement convoqué  
**Nbre de membres en exercice: 9** Mme Madeleine BARBELETTE, M. Patrick DÉMARQUET, Mme Laura FORVEILLE, M. Francis CORBIN, M. Didier LEPELTIER, Mme Elisabeth TROPÉE, M. LAN Christian et Mme Jeannine VANNIER.  
**Présents : 7** formant la majorité des membres en exercice.  
**Votants : 7**

**N°2021/09** Absentes excusées : Mesdames Jeannine VANNIER et Laura FORVEILLE

M. Francis CORBIN est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la séance précédente.

**Colis de Noël**

Monsieur le Maire fait le point sur le repas du CCAS. Il est proposé de distribuer des colis de Noël aux invités n'ayant pu assister au repas pour raisons de santé.

**Aides dédiées à la cantine**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une famille a déposé un dossier d'aide cantine pour la période de janvier 2022 à juillet 2022.  
Pour rappel, cette aide est accordée suivant les revenus de la famille convertis en quotité mensuelle (les revenus déclarés en 2020 avant abattement). Après avoir procédé au calcul, la famille dépasse le plafond pour bénéficier des aides cantine. Par conséquent, il est décidé de ne pas octroyer d'aide pour la cantine à cette famille.

**Nomination d'un régisseur pour le CCAS**

Monsieur le Président informe les membres de la commission que suite à la prise de fonction de Madame Adeline MERCIER, les missions entre les agents ont été revues.  
Il propose de nommer madame Mercier régisseuse et secrétaire du CCAS.

**Indemnité de secrétariat – Année 2021**

Monsieur le Président propose de se prononcer, comme chaque année, sur le montant de l'indemnité de secrétariat, fonction exercée par Mme Adeline MERCIER. Il informe les membres que le montant était de 750 € en 2020 et 2019, 700 € en 2018 et 2017, 650 € entre 2013 et 2016. Monsieur le Président invite les membres à débattre sur le montant de cette indemnité. Il est décidé d'octroyer l'indemnité de secrétariat de Mme Adeline MERCIER pour l'année 2021 à hauteur de 750 € et au prorata de sa date d'entrée dans la collectivité soit le 8 septembre 2021.

**DIVERS**

- **Bilan des repas CCAS année 2021** : 63 personnes ont participé au repas du CCAS. Le thème a plus ou moins bien fonctionné. Le repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance et a été apprécié par l'ensemble des invités. Il est à noter que M et Mme Brisson n'ont pas pu venir alors que les repas étaient réglés.
- **Date repas 2022** : le prochain repas du CCAS est fixé au jeudi 13 octobre 2022.
- **Date budget 2022** : le vote du budget du CCAS pour 2022 est fixé au mardi 22 mars 2022
- **Remise sèche-linge** : le sèche-linge a été remis à la famille Guilard / Lodé le samedi 20 novembre 2021. La famille apprécie ce don effectué suite à la naissance de leur triplé.
- **Réparation chauffe-eau Roulardière** : le chauffe-eau du logement de la Roulardière a été remplacé pour un montant de 68,09 €. Il est à noter que le radiateur d'une des chambres de ce même logement a dû être remplacé. La facture de ce remplacement s'élève à 298,40 €
- **Point sur Mme REZÉ** : Cette dernière réside route de la Foucherais. Elle est de retour chez elle après une hospitalisation. Mme Reuzé est dans une situation précaire. Elle souhaite continuer à vivre toute seule et ne veut pas d'aide. Mme Reuzé ne veut pas être placée sous tutelle. Elle est dans une situation compliquée, n'a pas de famille. Ses voisins passent régulièrement. Monsieur le Président du CCAS et Mme Madelaine Barbelette ont pris contact avec les services sociaux.
- **Point sur Mme GOHIN** : Cette dernière réside à la Croix Janvier. La situation est très difficile liée à l'insalubrité de la maison de Mme Gohin (pas de sanitaire, de salle de bains, de moyen de chauffage...). De plus, Mme Gohin ne prend plus soin de son hygiène corporelle. Cette dernière n'a pas d'enfants, uniquement un neveu et des nièces. Une Fougerais du nom de Christiane Saucet se rendrait régulièrement chez Mme Gohin. Mais difficile de savoir pour quelle raison.  
**Point positif** : *Mme Gohin bénéficie désormais de la livraison de repas du mardi au samedi.*  
Monsieur le Président du CCAS et Mme Madelaine Barbelette ont pris contact avec les services sociaux
- **Animation résidence intergénérationnelle en 2022** : jusqu'à ce jour, aucune animation n'a pu être organisée dans la salle commune de la résidence intergénérationnelle en raison de la pandémie de covid 19. Il est proposé de démarrer des animations pour 2022. Plusieurs pistes sont envisagées : repas puis animations ou bien juste animations, jeux avec les enfants de l'ALSH. Il y a 20 places assises dans la salle commune de la résidence. 10 personnes vivent dans la résidence. Lors des futures animations, il pourrait être éventuellement proposés à d'autres Agnelais ou Agnelaises de participer aux animations. Il est à noter qu'une convention a été passée avec l'ADMR pour animer cette espace. Un contact sera pris avec cette dernière.

La séance est close à 19 h 51.